

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 juin 2023 à 19 heures 00 se sont réunis dans la salle du conseil les membres du Conseil municipal de la Commune Les Barils, sous la présidence de *M. Philippe OBADIA, Maire Les Barils*, dûment convoqués.

Présents : Patrick PAUCHET, Gilles MARTIN, Alain BRUNET, Ghislaine CHABLE, Hélène DELERIS, Michèle POTIER, Alain RATTIER, Damien SCHAEFLE, Stéphane SERGENT.

Absent excusé : Hubert PRIVÉ

Secrétaire de séance : Patrick PAUCHET

Ordre du jour :

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Point sur la défense incendie
- Organisation de l'arrosage pendant les vacances de l'agent d'entretien
- Ménage des locaux communaux et l'accueil des locataires de la salle Maurice Durey
- Réaménagement du cimetière
- Organisation de l'après-midi jeux du 02 juillet
- Organisation du 14 juillet
- Horaires d'ouverture de la mairie au mois d'août
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre le 27^{ème} conseil du mandat.

1- Approbation du dernier procès-verbal

M. le Maire fait part de l'échange avec Jacob DHEYGERS acceptant de mettre à disposition de la commune la partie de son terrain où a été implanté par erreur le mât de la caméra à la Flouterie moyennant une redevance annuelle de 50 €.

En ce sens, une convention a été rédigée, validée et sera signée prochainement par les deux parties.

Il sera relancé les entreprises pour le projet de restauration de la toiture de l'église. Seul, à ce jour, un devis nous est parvenu.

2- Point sur la défense incendie

Notre dossier de demande de subvention départementale a été bloqué : Aucune aide financière pour des projets de réhabilitation de mares privées alimentées par le réseau public.

Par conséquent, l'aménagement d'une borne a été autorisée pour le hameau du Bois Guillot.

En ce qui concerne la DECI pour le Grand Buisson, la demande de subvention au titre de la DETR déposée en début d'année a basculé sur le dispositif du fonds vert. Par conséquent, nous devons réitérer notre sollicitation auprès de ce service, ce qui retarde la réalisation des travaux.

3- Organisation de l'arrosage pendant les vacances de l'agent d'entretien

L'arrosage est organisé de la façon suivante :

Semaine du 10 au 15/07 : Patrick Pauchet et Philippe Obadia

Semaine du 17 au 21/07 : Alain Brunet et Alain Rattier

Semaine du 24 au 28/07 : Hélène Déleris et Gilles Martin

4- Ménage des locaux communaux et l'accueil des locataires de la salle Maurice Durey

Depuis le départ de notre agent, le ménage était assuré temporairement par une personne du service ADS Emploi.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le poste a été pourvu. Madame Sophie Dupont prendra ses fonctions le 03 juillet prochain.

Un arrêté sera pris en respectant les dispositions de la délibération de création du poste.

5- Réaménagement du cimetière

Une visite du conseil municipal sera organisée en septembre pour réfléchir à un projet de réaménagement et de végétalisation des allées du cimetière.

6- Organisation de l'après-midi jeux du 02 juillet à la Prairie

Peu d'inscrits pour le moment. Un rappel par mail sera fait mardi.

Gilles Martin s'est chargé de commander les lots.

A l'issue de cet évènement, un repas partagé sera organisé sur place.

7- Organisation du 14 juillet

Comme pour les années précédentes, le cocktail se tiendra dans le jardin de la Maison des Baril avec en plus le lancer du Baril.

8 -Horaires d'ouverture de la mairie au mois d'août

Les vendredis 11, 18, 25 août, la mairie sera ouverte au public de 18h à 19h30

Fermeture les mardis 8, 15, 22